

Appel à communications

Colloque de la SFER - 28-29 juin 2022

- Toulouse (Ecole d'Ingénieurs de Purpan) -

Le financement des filières agricoles et alimentaires : quelles évolutions et quels impacts pour les acteurs ?

1) Appel à communications

Pour présenter une communication dans le cadre de ce colloque, nous demandons aux auteurs de fournir une première déclaration d'intention pour le **30 octobre 2021** via cette plateforme dédiée de la SFER :

<https://sfer2022financ.sciencesconf.org>

A ce stade, il s'agit de proposer uniquement un **résumé (1, 2 ou 3 pages maxi)** pour la communication pressentie.

Sur la base de celui-ci, le comité scientifique du colloque notifiera sa décision (acceptation ou refus) au plus tard le 15 décembre 2021.

Les communications retenues devront ensuite être positionnées sur la plateforme ci-dessus pour le **15 avril 2022**. Il peut s'agir de productions académiques (textes scientifiques), ou de productions non académiques (témoignages, partage d'expériences, etc.).

Pour les auteurs qui avaient déposé un texte sur la plateforme au titre de la précédente programmation, il est parfaitement possible de la soumettre en l'état.

2) Le contexte et la problématique du colloque

Au cours des dernières décennies, l'évolution des exploitations agricoles et des filières agroalimentaires s'est traduite par une affirmation continue de la logique économique, invitant les acteurs à s'adapter en permanence aux mutations et aux transitions, et par une montée en puissance de la financiarisation des économies. Depuis la crise des années 2007-2008, les acteurs financiers s'intéressent, en effet, de plus en plus à l'alimentation et à l'agriculture, les entreprises agroalimentaires étant de plus en plus concernées par les activités financières.

Les acteurs financiers jouent ainsi un rôle plus actif dans la vente au détail de produits alimentaires (y compris par la voie du e-commerce), la transformation des produits alimentaires, le commerce des produits de base, la détermination du prix des produits alimentaires et la répartition des risques agricoles, la fourniture d'intrants agricoles, la certification, les investissements responsables dans les pays du Sud, ainsi que la propriété et le contrôle de terres agricoles. Cette financiarisation est en mesure de reconfigurer les relations sociales, la création et la répartition de la richesse et du pouvoir économique tout au long de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire. Les exploitations agricoles dans les différents pays sont désormais exposées à cette tendance. Les exploitants agricoles d'aujourd'hui sont-ils en mesure de financer par leurs propres ressources financières, leurs activités productives ? Outre le recours à l'endettement bancaire, ou à celui de la microfinance voire à des structures informelles, ne sont-ils pas contraints ou invités à ouvrir leurs exploitations à des capitaux, provenant de la sphère non agricole ?

La progression de la logique financière en agriculture s'accompagne à la fois de l'évolution progressive de l'agriculture familiale vers une « agriculture de firme » et de l'intervention de nouveaux acteurs du financement (fonds d'investissement, fonds souverains, fondations, épargne solidaire, acteurs de la sphère bancaire et de la microfinance, etc.). Cela conduit à faire émerger une nouvelle problématique : celle des nouveaux modes de financement de l'exploitation et de l'entreprise agricole, et, plus largement, de son modèle organisationnel. Une telle tendance concerne également l'agro-industrie. La vive concurrence qui s'exprime sur les marchés et la libéralisation des capitaux, en lien avec la numérisation des transactions, sont en train de reconfigurer le paysage des entreprises de l'agrofourniture, celles de la transformation, à travers la volonté de croissance externe, en lien avec les enjeux géoéconomiques des Etats.

De nouveaux défis, regroupant de nombreuses transitions à effectuer (productive, innovations, agroécologie, énergie...) sont venus s'ajouter à la question du financement des filières, dont les pratiques et les outils antérieurs ne sont parfois plus adaptés à ces défis. De même, la problématique de la RSE et de l'innovation responsable, pourrait ne plus être étrangère ou du moins distante à la sphère agricole.

3) La structuration et les thèmes du colloque

Le colloque se propose de traiter de ces importantes questions pour les filières agricoles et alimentaires dans leur ensemble. On sait par exemple que l'agriculture est devenue une activité à forte capitalisation, en particulier dans les pays du Nord. Des travaux comparatifs à l'intérieur des territoires régionaux (UE, régions du Sud...) ou entre espaces régionaux, ne peuvent que renforcer l'éclairage attendu. Où en sont les autres pays européens ou hors Europe, dans ce processus de renouvellement des sources de financement des activités agricoles et des industries alimentaires ?

Deux conférences plénières la matinée du premier jour :

- La financiarisation de l'agriculture et de l'alimentation : une nouvelle grande transformation ?
Philippe Dessertine - Chaire FINAGRI (Financement des investissements en agriculture) de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (titre indicatif).

- Les firmes multinationales : acteurs prépondérants de cette nouvelle grande transformation ?
(Selma Tozanli – IAMM)

Quatre axes structureront le colloque :

- **Les nouvelles formes de financement de l'agriculture et des industries agroalimentaires**
 - La genèse de la financiarisation de la sphère agricole et alimentaire.
 - Les secteurs les plus exposés à la financiarisation (en Europe et dans le monde), et les facteurs explicatifs de cette exposition.
 - Les stratégies des acteurs financiers : pourquoi l'agriculture, secteur épargné durant longtemps par les appétits de la finance, fait-elle aujourd'hui l'objet de convoitises ?
 - Les finalités économiques et financières des nouveaux modes de financement.
 - La financiarisation de l'agriculture : opportunités ou freins pour le développement et l'innovation agricole ?

- **Les exploitations agricoles, le capital et les soutiens publics**
 - L'ouverture des exploitations agricoles aux capitaux extérieurs exerce-t-elle d'ores et déjà des effets identifiables sur la structure de leur capital, leur rentabilité et la formation du revenu ?
 - Cette ouverture est-elle porteuse d'une distanciation des agriculteurs vis-à-vis des soutiens publics émanant de la PAC et/ou de dispositifs plus nationaux, conduisant les pouvoirs publics à davantage centrer leurs aides sur des activités plus en conformité avec la production de biens publics : dissociation financements de la production par des capitaux extérieurs et soutiens publics pour rémunérer les services environnementaux ; la financiarisation annonce-t-elle une prise en mains par les acteurs de la finance de cette rémunération pour services environnementaux ?
 - Les aides publiques à l'hectare ou à l'UGB vont-elles se transformer structurellement en aides à l'investissement ? En quoi de telles aides peuvent-elles conditionner la rentabilité des exploitations agricoles ?
 - Les nouvelles sources de financement de l'agriculture signifient-elle une perte d'influence des Etats dans l'orientation des aides ?

- **Quels types de financement pour accompagner les transitions (productives, énergétiques, écologiques, commerciales) de l'agriculture et des filières ?**

Dans un contexte économique changeant et fragilisé par la situation sanitaire actuelle, les filières agricoles et agroalimentaires font face à une diversité d'enjeux et de défis qui menacent leur pérennité. Ces défis sont de différente nature et peuvent concerner la capacité des filières à rester viables par la création de valeur ajoutée et sa juste répartition entre les acteurs, ou l'apparition de nouvelles attentes sociétales, notamment celles relatives à la qualité des produits agricoles, au « consommer local », à la réduction des usages de pesticides, aux modes de commercialisation et aux préoccupations liées au bien-être animal. Face à ces

enjeux, évoqués de manière non exhaustive, les acteurs des filières agricoles et agroalimentaires s'adaptent par la mise en place d'une diversité d'initiatives locales aussi bien individuelles, propres à chaque acteur de filière, que collectives. Le cheminement vers ces adaptations et l'accomplissement de ces transitions nécessitent un accompagnement et des types de financements nouveaux éloignés de la logique antérieure.

- Quelles sont les différentes formes d'adaptations/transitions à l'œuvre au sein des filières agricoles et agroalimentaires et quels sont les types d'accompagnements, financiers en particulier, mobilisés/sollicités ou voire souhaités ?
 - Les nouvelles modalités de financement (fonds d'investissements, fonds souverains, acteurs de la banque, dispositifs de financement participatif et de proximité, etc.) sont-elles de nature à bouleverser l'organisation des filières en termes notamment de création et de répartition de la richesse, d'évolution des relations sociales et d'équilibre du pouvoir économique tout au long de la chaîne de valeur ? Cette thématique pourrait s'élargir à la finance verte, comme source de financement nouvelle en même temps que contrainte supplémentaire pesant sur les agriculteurs.
- **Les investissements dans le foncier agricole**
 - Les investissements dans le foncier agricole (« l'accaparements des terres »), en tant que nouvelle phase de la mondialisation, constituent-ils l'une des nouvelles formes du financement de l'activité agricole dans un certain nombre de pays ?
 - De quoi parle-t-on ? Comment mesurer ces investissements dans le foncier ? A quelle logique répondent-ils ? Quelles en sont les finalités et les répercussions sur les systèmes agraires locaux et la sécurité des approvisionnements alimentaires ?
 - Les transferts de propriété et de technologie sont-ils bénéfiques ? Quel serait, de ce point de vue, en France notamment, l'avenir du fermage ? Une approche comparative sur ce thème, entre les Etats membres de l'UE (notamment du côté des Pays de l'Est), serait la bienvenue. Sur cet axe de réflexion, l'on pourrait légitimement se demander si et comment, des structures du type SAFER ou CDOA, seraient en mesure de contenir ou de canaliser ces investissements dans le foncier cultivable. Les débats parlementaires en France attestent de cette préoccupation, avec, en toile de fond, la question du contrôle des structures.

Une **table-ronde (4-5 personnes)** sera organisée pour permettre un débat entre des professionnels (banquier, fond de pension, agriculteur, représentant des industries agroalimentaires, de l'agroéquipement, représentants des filières, coopératives, pouvoirs publics...) et des personnalités du monde académique.

Comité d'organisation : Jean-Marc Chaumet (IDELE), Thierry Pouch (APCA – URCA, SFER et Académie d'agriculture), Marine Raffray (APCA et SFER), Joël Priolon (AgroParisTech), Hichem Amichi (PURPAN), Adeline Bouvard (PURPAN).

Comité scientifique : Gilles Allaire (INRAE), Jean-Marc Chaumet (IDELE), Frédéric Courleux (Parlement européen), Vincent Chatellier (INRAE et SFER), Hichem Amichi (PURPAN), Geneviève N'Guyen (ENSAT), Joël Priolon (AgroParisTech), Marine Raffray (APCA et SFER), Adeline Bouvard (PURPAN), Perrine Vandenbroucke (ISARA), Laure Lamy (Agrosup Dijon), Elodie Brûlé-Gapihan (Université de Reims Champagne Ardenne), Marie-Hélène Schwoob (Centre d'Etude Prospective-MAAF), Nathalie Corade (Bordeaux Sciences Agro), Sylvie Lupton (UniLaSalle), Thierry Pouch (APCA, Université de Reims Champagne Ardenne et SFER), Annie Royer (Université Laval, Canada), Jean-Marie Séronie (Académie d'agriculture), Laurent Piet (INRAE), Antoine Du-Castel (CIRAD).